psb industries

rapport financier semestriel 2010

attestation du rapport

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité figurant en page 18 présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Fait à Annecy, le 9 août 2010

Le président directeur général Jean-Baptiste Bosson

sommaire

6 rapport financier semestriel

- 6 bilan
- 7 compte de résultat
- 8 état du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres
- 9 variation des capitaux propres
- 10 tableau des flux de trésorerie consolidés

11 annexe aux comptes consolidés

- 11 généralités
- 11 principes comptables
- 14 évolution du périmètre de consolidation
- 14 tests de perte de valeur
- 14 dividende payé
- 14 actions propres
- 14 détail des autres produits et charges opérationnels
- 15 impôts
- 15 information sectorielle
- 17 parties liées
- 17 dettes financières
- 17 provisions pour retraite
- 17 événements postérieurs à la clôture

18 rapport d'activité

19 rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

BILAN (en milliers d'euros)

Actif Actifs non courants	30/06/2010	31/12/2009
Immobilisations corporelles	97 211	94 277
Goodwill	30 287	29 022
Immobilisations incorporelles	830	771
Titres mises en équivalence	2 886	2 132
Immobilisations financières	772	434
Instruments financiers dérivés long terme	395	176
Impôts différés actifs	1 321	1 082
Total des actifs non courants	133 702	127 894
Actifs courants		
Stocks	40 353	32 506
Clients et comptes rattachés	42 242	33 664
Créances d'impôt courant	458	1 992
Autres créances	4 945	4 646
Instruments financiers dérivés court terme	257	364
Trésorerie et équivalents	7 065	8 590
Total des actifs courants	95 320	81 762
Total de l'actif	229 022	209 656
Passif		
Capitaux propres		
Capital social	7 350	7 350
Primes	10 122	10 122
Réserves	51 583	49 428
Ecarts de conversion	3 207	(1 031)
Résultat de l'exercice	6 121	4 545
Capitaux propres part du groupe	78 383	70 414
Intérêts minoritaires	-	_
Total capitaux propres	78 383	70 414
Passif non courants		
Dettes financières long terme	50 991	46 962
Options de vente octroyées aux minoritaires	3 435	3 402
Instruments financiers dérivés long terme	1 604	1 323
Passif financier à plus d'un an	56 030	51 687
Impôts différés passifs	2 627	2 654
Provisions pour retraites et avantages assimilés	5 231	4 795
Autres passifs non courants	-	-
Total passifs non courants	63 888	59 136
Passifs courants		
Fournisseurs et comptes rattachés	28 810	18 465
Dettes financières à moins d'un an	37 370	42 586
Instruments financiers dérivés court terme	1 039	1 068
Complément de prix	-	-
Passif financier à moins d'un an	67 219	62 119
Dettes d'impôt courant	1 040	813
Autres dettes	18 280	16 931
Provisions pour risques et charges courantes	212	243
Total passifs courants	86 751	80 106
Total du passif	229 022	209 656

COMPTE DE RÉSULTAT (en milliers d'euros)

	du 01/01/2010 du 01/06/2010	du 01/01/2009 du 01/06/2009	
Chiffre d'affaires Coûts des ventes Frais de recherche et développement Frais commerciaux et de distribution Coûts administratifs Autres produits opérationnels Autres charges opérationnelles Résultat opérationnel	112 777 (86 801) (1 633) (5 773) (7 331) 618 (382) 11 475	91 665 (74 779) (1 554) (5 356) (6 682) 787 (59) 4 022	182 652 (148 376) (2 927) (10 172) (12 758) 2 109 (630) 9 898
Coût net de l'endettement financier Autres produits et charges financiers Impôts Quote-part du résultat net des sociétés	(1 799) (126) (3 359)	(1 686) (9) (927)	(3 656) 531 (2 000)
mise en équivalence Résultat net des activités ordinaires poursuivies de l'exercice	260 6 451	(46) 1 354	51 4 824
Activités abandonnées Profit/(perte) de l'exercice liée aux activités abandonnées Part du groupe	- 6 121	- 1 300	- 4 545
Part revenant aux intérêts minoritaires Résultat net consolidé de l'exercice	330 6 451	54 1 354	279 4 824
Résultat net part du groupe en € par act Résultat net part du groupe dilué en € par		0,36 0,36	1,26 1,26
Résultat net part du groupe en € par act des activités poursuivies Résultat net part du groupe dilué en € pa	1,69	0,36	1,26
des activités poursuivies	1,69	0,36	1,26

ÉTAT DU RÉSULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES (en milliers d'euros)

	du 01/01/2010 au 30/06/2010	du 01/01/2009 au 30/06/2009	du 01/01/2009 au 31/12/2009
Résultat net consolidé de l'exercice	6 451	1 354	4 824
Ecart de conversion Couverture de flux de trésorerie ID sur couverture de flux de trésorerie	4 469 10 (3)	114	(850) (112) 37
Couverture d'un investissement net en devises ID sur couverture d'un investissement net en devises	(1 388) 463		293 (98)
Ecarts actuariels sur les régimes à prestations définies ID sur écarts actuariels sur les régimes	(262)	-	37
à prestations définies Total du resultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	87 3 376		(12) (705)
Résultat net et gains et pertes		(0.0)	(100)
comptabilisés en capitaux propres dont part du groupe dont intérêts minoritaires	9 827 9 363 464	957	4 119 3 832 287

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES (en milliers d'euros)

(en milliers d'euros)	Capital	Primes	Titres auto- détenus	Réserves	Gains & pertes comptabilisés en CP	Total	Intérêts minoritaires	Total
Au 01/01/2009*	7 350	10 122	(1 329)	54 083	(386)	69 840	-	69 840
Titres auto-détenus	-	-	7	-	-	7	-	7
Dividendes versés	-	-	-	(1 758)	-	(1 758)	(185)	(1 943)
Put minoritaires	-	-	-	-	-	-	126	126
Résultat net de la période	-	-	-	1 300	-	1 300	54	1 354
Gains et pertes comptabilisés								
directement en capitaux propres	-	-	-	-	(343)	(343)	5	(338)
Résultat net de la période et gains	S							
et pertes comptabilisés								
directement en capitaux propres	-	-	-	1 300	(343)	957	59	1 016
Au 30/06/2009	7 350	10 122	(1 322)	53 625	(729)	69 046	-	69 046
Au 01/01/2010	7 350	10 122	(992)	55 033	(1 099)	70 414	-	70 414
Titres auto-détenus	-	-	395	-	-	395	-	395
Dividendes versés	-	-	-	(1 789)	-	(1 789)	(163)	(1 952)
Put minoritaires	-	-	-	-	-	-	(301)	(301)
Résultat net de la période	-	-	-	6 121	-	6 121	330	6 451
Gains et pertes comptabilisés								
directement en capitaux propres	-	-	-	-	3 242	3 242	134	3 376
Résultat net de la période et gains	S							
et pertes comptabilisés								
directement en capitaux propres	-	-	-	6 121	3 242	9 363	464	9 827
Au 30/06/2010	7 350	10 122	(597)	59 365	2 143	78 383	-	78 383

^{*} retraité des changements de méthode (note 2.3)

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS (en milliers d'euros)

	du 01/01/2010 au 30/06/2010	du 01/01/2009 au 30/06/2009
Résultat consolidé Résultat net consolidé des activités abandonnées Résultat net consolidé des activités poursuivies Amortissements et provisions des immobilisations Dotations nettes aux provisions inscrites au passif Quote-part dans le résultat des co-entreprises Coût net de l'endettement financier et dividende reçu Impôts courants et différés (Plus)/moins values sur cessions d'actifs nettes d'IS Autres variations sans incidence sur la trésorerie Variation des besoins en fond de roulement Impôts payés Flux net de la trésorerie d'exploitation lié aux activités poursuivies Flux net de la trésorerie d'exploitation lié aux activités abandonnées	6 451 6 451 8 194 143 (260) 1 799 3 359 (38) - (2 622) (521) 16 505	1 354 1 354 8 624 312 67 1 707 926 (287) 7 601 (204) 20 100
Investissement net d'exploitation Variation des créances et dettes sur immobilisations Investissement/désinvestissement financier net Variation de prêts Produits financiers de trésorerie Dividendes reçus Flux net de la trésorerie d'investissement lié aux activités poursuivies Flux net de la trésorerie d'investissement lié aux activités abandonnées Flux net de la trésorerie d'investissement	16 505 (7 494) (635) (66) 25 6 - (8 164)	(5 869) (16) 81 - 10 60
Actions propres Dividendes versés aux actionnaires de la société mère Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégré Augmentation des passifs financiers Diminution des passifs financiers Intérêts versés Flux net de la trésorerie de financement lié aux activités poursuivies Flux net de la trésorerie de financement lié aux activités abandonnées Flux net de la trésorerie de financement	83 (3 628)	(17) (4 147) (185) 9 699 (17 075)
Incidence des variations des cours de devises Variation de trésorerie Trésorerie et équivalents en début d'année Trésorerie et équivalents en fin d'année	302 (1 525) (8 590) 7 065	(40) 862 5 691 6 553

annexe aux comptes consolidés

Tous les montants figurant dans ces notes sont exprimés en milliers d'euros

1. GÉNÉRALITÉS

PSB Industries est une société anonyme de droit français créée en 1905 par les frères Baikowski. Son siège social est situé à Annecy (BP 22, 74001 Annecy Cedex).

Les titres de la société sont cotés à Euronext Paris, sur le marché Eurolist compartiment C (Mid Caps).

Les activités du groupe sont décrites en note 9.

Les comptes consolidés du groupe ont été arrêtés par le conseil d'administration du 6 août 2010.

2. PRINCIPES COMPTABLES

2.1

Bases de préparation

Les états financiers semestriels résumés portant sur la période de 6 mois du 1^{er} janvier 2010 au 30 juin 2010 du groupe PSB Industries ont été préparés en conformité avec :

- la norme internationale d'information financière IAS 34, relative à l'information intermédiaire.
- et les autres normes comptables internationales (constituées des IFRS, des IAS, de leurs amendements et de leurs interprétations) qui ont été adoptées par l'Union Européenne au 30 juin 2010 et qui sont disponibles sur le site internet : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm.

2.2

Principes comptables

En application de la norme IAS 34, seule une sélection de notes explicatives est incluse dans les présents états financiers dits résumés. A l'exception des points mentionnés ci-après, les principes comptables retenus sont identiques à ceux appliqués pour les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2009, sous réserve des particularités propres à l'établissement des comptes intermédiaires décrites ci-après.

Au cours de la période, le groupe a adopté les normes, amendements et interprétations d'application obligatoire pour l'exercice ouvert au 1^{er} janvier 2010, à savoir :

- IAS 27 révisée : norme IAS 27 révisée sur la consolidation des filiales suite au projet « business combinations phase II »,
- IAS 39 : amendement relatif aux éléments éligibles à la couverture,
- IFRS 1 révisée : révision de la structure de la norme IFRS 1,
- IFRS 2 : amendements relatifs aux transactions cash-settled intra-groupe,
- IFRS 3 révisée : norme IFRS 3 révisée sur les regroupements d'entreprise suite au projet « business combinations phase II »,
- Annual improvements : améliorations annuelles portées à différentes normes,
- IFRIC 12 : concessions de services publics,
- IFRIC 15: accords pour la construction d'un bien immobilier,
- IFRIC 16 : couvertures d'un investissement net dans une activité à l'étranger,
- IFRIC 17 : distribution en nature aux actionnaires,
- IFRIC 18 : comptabilisation des contributions reçues de clients sous la forme de transfert d'actifs.

Aucun de ces textes n'emporte de conséquences sur le résultat net et la position financière du groupe, ni sur la présentation des comptes et de l'information financière; le groupe PSB Industries n'étant pas concerné par le contenu et/ou les incidences de ces textes au 30 juin 2010.

A la lecture d'IAS 27 révisée et d'IFRS 3 révisée, le groupe a décidé de ne pas remettre en cause le traitement des puts sur minoritaires émis antérieurement a la date d'application de cette norme, et ce dans l'attente de la position de l'IFRIC sur ce point

Le groupe n'a par ailleurs pas anticipé de normes, d'amendements ou d'interprétations IFRIC dont l'application n'était pas obligatoire au 30 juin 2010, soit parce que ces textes n'avaient pas encore été adoptés en Europe, soit parce que le groupe n'a pas décidé de les appliquer par anticipation. Ces textes sont les suivants :

- IAS 24 révisée : révision de la norme sur les informations à fournir au titre des transactions avec les parties liées,
- IAS 32 : amendement relatif au classement des droits de souscription émis,
- IFRS 1: amendements relatifs aux exemptions additionnelles pour les premiers adoptants IFRS et concernant les informations à fournir au titre d'IFRS 7,
- IFRS 9: norme relative aux instruments financiers devant progressivement remplacer les dispositions d'IAS 39,
- IFRIC 14: amendements relatifs aux paiements d'avance dans le cadre d'une exigence de financement minimal,
- IFRIC 19 : extinction de dettes financières avec des instruments de capitaux propres.

Le groupe n'est pas à ce stade concerné par ces textes ou n'anticipe pas d'incidences significatives sur les comptes des prochains exercices.

A l'exception du nombre de jours travaillés qui est supérieur au 1^{er} semestre, le groupe ne constate pas de variations saisonnières sur ces activités qui peuvent affecter, d'un semestre à l'autre, le niveau du chiffre d'affaires.

Pour les comptes intermédiaires, la charge d'impôt est calculée en appliquant au résultat comptable de la période, société par société le taux moyen annuel d'imposition estimé pour l'année fiscale en cours.

Les montants définitifs pourraient être différents de ces estimations.

2.3

Changements comptables au titre de l'exercice 2009

■ Changement de méthode

Au cours de l'exercice 2009, le groupe a modifié le mode de calcul et de comptabilisation de la provision pour indemnités de départ à la retraite. Conformément à l'option laissée par la norme IAS 19§93, les écarts actuariels sont désormais comptabilisés en capitaux propres pendant la période au cours de laquelle ils surviennent, alors qu'ils étaient auparavant comptabilisés en résultat selon la méthode du corridor. En outre, le calcul des engagements n'est désormais plus effectué au prorata des droits acquis, mais au prorata de l'ancienneté, ce mode de calcul étant plus adapté aux engagements à droits aléatoires qui caractérisent les régimes français des Indemnités de fin de carrière et de médaille du travail.

Ce changement de méthode rétrospectif a eu les effets suivants sur la présentation des comptes au 30 juin 2009 antérieurement publiés :

Au 1^{er} janvier 2009

Augmentation de la provision pour retraite	896
Augmentation des impôts différés actifs	299
Augmentation des goodwill	40
Diminution des capitaux propres	(557)

Ce changement de méthode est sans effet sur le compte de resultat et sur le tableau des flux de trésorerie consolidé du premier semestre 2009.

■ Correction d'erreur prise en compte dans les états financiers au 31 décembre 2009 Les acomptes sur dividendes décidés par le conseil d'administration avant la date de clôture sont désormais classés en autres passifs courants et non plus en capitaux propres.

Cette correction rétrospective a eu l'effet suivant sur la présentation des comptes au 30 juin 2009 antérieurement publiés :

Au 1er janvier 2009

Diminution des capitaux propres (2 389) Augmentation des autres dettes 2 389

24

Règles et méthodes d'estimation

Les états financiers consolidés résumés au 30 juin 2010 ont été préparés selon les principes généraux des IFRS : image fidèle, continuité d'exploitation, comptabilité d'engagement, permanence de la présentation, importance relative et regroupement. La méthode du coût d'acquisition est appliquée pour tous les actifs à l'exception des actifs financiers et des instruments financiers dérivés évalués à leur juste valeur.

À l'exception des passifs de transaction et des instruments dérivés constituant des passifs qui sont évalués à la juste valeur, les emprunts et autres passifs financiers sont évalués initialement à la juste valeur minorée des frais de transaction puis au coût amorti, calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif. Il est précisé que les engagements d'achat des intérêts minoritaires sont comptabilisés en passif financier à la valeur actualisée du montant de l'achat.

Les comptes consolidés du groupe sont présentés en milliers d'euros, sauf mention contraire.

L'élaboration des états financiers conformément aux normes IFRS requiert l'utilisation d'un certain nombre d'estimations comptables, lesquelles comportent, en raison de leur nature, une certaine part d'incertitude. Les principales sources d'estimation et de jugement comptable significatifs sont les mêmes que celles identifiées lors de la préparation des états financiers consolidés pour l'exercice clos au 31 décembre 2009 et concernent les dépréciations de goodwill, les impôts différés et les pensions. »

2.5

Taxe professionnelle et contribution économique territoriale (CET)

La loi de finances pour 2010, votée le 30 décembre 2009, a supprimé l'assujettissement des entités fiscales françaises à la taxe professionnelle à compter de 2010 et l'a remplacée par la Contribution Economique Territoriale (C.E.T) qui comprend deux nouvelles cotisations :

- La Cotisation Foncière des Entreprises (C.F.E) assise sur les valeurs locatives foncières de l'actuelle Taxe Professionnelle.
- La Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (C.V.A.E), assise sur la valeur ajoutée résultant des comptes sociaux.

Le groupe comptabilisait la taxe professionnelle en charges opérationnelles.

Le groupe a décidé que le changement fiscal mentionné ci-dessus consistait essentiellement en une modification des modalités de calcul de l'impôt local français, sans en changer globalement la nature. Le groupe considère donc qu'il n'y a pas lieu d'appliquer à la CVAE comme à la CFE un traitement comptable différent de celui de la taxe professionnelle. Ces deux nouvelles cotisations ont donc été classées en 2010 en charges opérationnelles, sans changement par rapport au classement retenu en 2009 pour la taxe professionnelle.

3. ÉVOLUTION DU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Il n'y a pas eu d'évolutions du périmètre au cours du premier semestre 2010.

4. TESTS DE PERTE DE VALEUR

Les tests de valeur sont réalisés annuellement (au 31 décembre) sur les unités génératrices de trésorerie (UGT) auxquelles sont affectés les goodwills, et lorsque qu'il existe un indice de perte de valeur.

Au 30 juin 2010, il n'y avait pas d'indice de perte de valeur et PSB Industries a toutefois décidé de mettre à jour les tests de dépréciation pour trois UGT. Les tests de dépréciation indiquent que la valeur recouvrable des actifs est supérieure à leur valeur comptable et confortent la conclusion des tests réalisés au 31 décembre 2009.

(en milliers d'euros)	30/06/20	10 31/12/2009
Goodwill brut	30 2	37 29 022
Perte de valeur Goodwill net	30 2	- 37 29 022
Goodwiii fiet	30 20	29 022
5. DIVIDENDE PAYE (hors actions propr	res)	
au 30 juin 2009	en euro/action	en K euros
Dividende payé dans les 6 premiers mois	1,15	4 148
dont acompte déjà constaté en dette au 31 d	lécembre 2008	2 389
au 30 juin 2010	en euro/action	en K euros
au 30 juiii 2010	en edio/action	en R euros
Dividende payé dans les 6 premiers mois	1,00	3 625
dont acompte déjà constaté en dette au 31 d	lécembre 2009	1 637

6. ACTIONS PROPRES

	30/06/2010	31/12/2009
en nombre de titres	44 759	60 157
en valeur (FIFO)	786	983

Le nombre moyen d'actions propres s'élève à 51 563 sur le premier semestre 2010, à 67 689 sur le premier semestre 2009 et à 64 109 sur l'année 2009. Ce chiffre est utilisé pour déterminer le résultat net par action.

7. DETAIL DES AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS

7.1 Détail des autres produits

	30/06/2010	30/06/2009
Cession d'actifs	265	364
Crédit d'impôt recherche	307	109
Indemnités d'assurance	41	198
Subvention	-	108
Autres	5	8
Total	618	787

7.2 Détail des autres charges

	30/06/2010	30/06/2009
Litige	120	-
Cession d'actifs	227	-
Perte de valeur sur immobilisations corporelles	-	-
Autres	35	59
Total	382	59

8. IMPÔTS

	30/06/2010	30/06/2009
Impôt exigible	(3 077)	(839)
Impôt différé	(282)	(88)
Total impôt	(3 359)	(927)

9. INFORMATION SECTORIELLE

Le groupe est organisé, pour les besoins du management, en secteurs d'activité déterminés en fonction de la nature des produits et services rendus, et compte les trois secteurs opérationnels suivants :

- l'activité chimie de spécialités (Baikowski) spécialisée dans la production de poudres et de formulations liquides à base d'alumine ultra-pure,
- l'activité emballage cosmétique parfumerie (Texen) spécialisée dans l'injection plastique et le parachèvement dédiés principalement au secteur de la cosmétique parfumerie,
- l'activité emballage sur mesure (CGL Pack) spécialisée dans la conception et la fabrication d'emballages thermoformés sur mesure pour des produits de grande consommation.

Aucun de ces secteurs opérationnels, considérés comme devant être présentés, ne résulte de regroupement de secteurs opérationnels.

Le management contrôle les résultats opérationnels des secteurs d'activité de manière distincte, aux fins de prise de décision concernant l'affectation de ressources de chacun des secteurs et d'évaluation de ses performances. La performance sectorielle est évaluée sur la base d'un résultat opérationnel, dont la détermination est identique à celle utilisée par les états financiers consolidés (i.e IFRS).

Les transactions inter-secteurs sont peu significatives, et les prix de transfert entre les segments d'activité sont les prix qui auraient été fixés dans des conditions de concurrence normale, comme pour une transaction avec des tiers.

	Texen	CGL Pack	Baikowski	*Autres activités	Total
au 30 juin 2010					
Indicateurs de résultat Chiffre d'affaires Dotation amortissements et	72 266	21 514	19 079	(82)	112 777
provisions sur immobilisations Résultat opérationnel Produit de trésorerie	4 946 7 266	1 058 2 135	2 131 2 248	59 (174) 6	8 194 11 475 6
Coût de l'endettement brut Résultat avant impôts	876 6 381	151 1 944	517 1 402	261 (177)	1 805 9 550
Quote-part de résultat des sociétés en équivalence	-	-	260	-	260
Actifs					
Immobilisations corporelles					
nettes	47 911	15 895	31 631	1 774	97 211
Investissements industriels nets BFR simplifié**	6 498 29 563	1 201 8 038	317 16 429	55 (245)	8 071 53 785
Total bilan	124 652	35 402	58 465	11 750	230 269
Passif courant et non courant	93 227	19 565	35 670	3 424	151 886
Effectifs	1 087	249	136	8	1 480
au 30 juin 2009					
Indicateurs de résultat					
Chiffre d'affaires	54 699	19 789	17 177	-	91 665
Dotation amortissements et	(=	(, , , , , ,)	(0.070)	(0.0)	(0.00.1)
provisions sur immobilisations	(5 110)	(1 079)	(2 372)	(63)	(8 624)
Résultat opérationnel Produit de trésorerie	2 499 41	1 410	123 1	(10) 10	4 022 52
Coût de l'endettement brut	(1 127)	(178)	(433)	-	(1 738)
Résultat avant impôts	1 149	1 191	(4)	(9)	2 327
Quote-part de résultat des					
sociétés en équivalence	-	-	(46)	-	(46)
Actifs					
Immobilisations corporelles					
nettes	44 917	16 217	34 338	873	96 345
Investissements industriels nets	4 294	1 433	58	84	5 869
BFR simplifié**	26 112	8 136	14 892	(198)	48 942
Total bilan	108 274	34 622	57 445	12 643	212 984
Passif courant et non courant	83 322	20 055	36 994	3 567	143 938
Effectifs	1 033	236	140	8	1 417
* éliminations et société-mère					

^{*} éliminations et société-mère

^{**} stocks nets + clients nets - fournisseurs

10. PARTIES LIÉES

Transactions avec les coentreprises :

Les opérations suivantes concernent les relations avec les sociétés Baikowski Japan Corporation et Alko (mises en équivalence). Ce sont des opérations de ventes et d'achats réalisées au prix de marché.

	30/06/2010	30/06/2009
Chiffre d'affaires	3 532	954
Achats	1 102	939
Clients	3 347	559
Compte courant débiteur	385	305
Fournisseurs	567	373

Les opérations réalisées entre les dirigeants et les sociétés du groupe ne présentent pas un caractère significatif.

11. DETTES FINANCIERES

Les intérêts sur les dettes à taux variable sont indexés sur des références monétaires, principalement l'Euribor pour l'Euro, et le Libor pour l'USD. Lorsque des couvertures de taux transforment le financement à taux variable en taux fixe, l'emprunt est réputé à taux fixe.

Au 30 juin 2010, et après prise en compte des couvertures, la partie à taux variable des dettes financières s'élevait à 23 % contre 20 % au 31 décembre 2009.

Au 30 juin 2010, 4,4 millions d'euros de dettes financières sont assorties de clauses portant sur des ratios financiers calculés en base annuelle au 31 décembre, lesquels sont principalement les suivants : fonds propres/total bilan, endettement net/capacité d'autofinancement et endettement net/fonds propres. Tous ces ratios étaient respectés au 30 juin 2010.

PSB Industries a obtenu en 2009 de la Société Générale une ligne de crédit moyen long terme et multi devises de 12,5 millions d'euros, amortissable sur 7 ans.

Au 30 juin 2010, cette ligne n'était pas utilisée.

12. PROVISIONS POUR RETRAITE

Compte tenu de la baisse des taux obligataires servant de base au calcul actuariel des engagements sociaux, la provision a été ajustée de 262 Keuros, soit un impact net d'impôt de (175) Keuros sur les capitaux propres.

13. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant.

rapport d'activité

1. ACTIVITE

Le chiffre d'affaires consolidé de PSB Industries du premier semestre 2010 s'élève à 112,8 millions d'euros contre 91,7 millions d'euros au premier semestre 2009, en hausse de 23,0 % et de 22,2 % à taux de change constant.

2. RESULTATS

Cette hausse d'activité, conjuguée à l'abaissement du point mort lié aux programmes de réductions de coûts, a permis une forte hausse de la rentabilité : le résultat opérationnel rebondit à 11,5 millions d'euros, soit 10,2 % du chiffre d'affaires, contre 4,4 % au premier semestre 2009.

Tous les niveaux de résultats dans les trois activités sont en forte progression.

3. ENDETTEMENT

L'endettement net (81,3 millions d'euros) est resté stable par rapport au 31/12/2009, et le ratio endettement net sur fonds propres est passé de 115 % à 104 % sur le premier semestre et cette tendance devrait se poursuivre.

4. PERSPECTIVES

Le chiffre d'affaires devrait progresser sur la deuxième partie de l'année à un rythme moins soutenu compte tenu d'un effet de base moins favorable et la rentabilité opérationnelle de l'exercice 2010 rester proche de celle du premier semestre.

L'article 222-6 du règlement de l'AMF précise que l'émetteur doit :

décrire les principaux risques et les principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice :

Toute chose égale par ailleurs, la principale incertitude pour le second semestre concerne un éventuel ralentissement de l'activité économique qui viendrait impacter nos ventes. Les risques inhérents à chaque métier du groupe et décrits dans le rapport financier 2009 sont inchangés à la date d'établissement du présent rapport.

■ faire état des principales transactions entre parties liées : Les principales transactions sont détaillées dans la note 10 de l'annexe aux comptes semestriels consolidés.

rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2010

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société PSB Industries, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2010, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité de votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. CONCLUSION SUR LES COMPTES

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 2.2 « Principes comptables » de l'annexe des comptes semestriels consolidés résumés, qui décrit les nouvelles normes et interprétations que votre société a appliquées à compter du 1^{er} janvier 2010.

2. VÉRIFICATION SPÉCIFIQUE

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Annecy le Vieux et Neuilly-sur-Seine, le 9 août 2010

Les commissaires aux comptes

Mazars Alain Chavance

PSB Industries

BP 22 - 74001 Annecy Cedex - France Téléphone : 33 (0) 4.50.09.00.02 Mail : finance@psbindus.com

La version anglaise de ce document est disponible sur le site www.psbindus.com.